

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Hauts de Garonne Développement - Programme d'éco-
constructions 2010 - Subvention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Hauts de Garonne Développement a bénéficié, au titre de l'année 2010, d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 50 000 € pour le soutien à son programme d'actions. Celle ci entend ajouter à ce dernier un programme d'intervention spécifique à l'éco construction.

Afin de compléter le travail réalisé les années précédentes en 2008 et 2009, Hauts de Garonne Développement entend réaliser, en 2010 un programme d'actions concernant l'organisation et l'animation de visites de chantiers, d'ateliers professionnels, et la réalisation d'un « éco - pavillon » en lien avec l'éco construction, en s'entourant des compétences techniques des différents partenaires et acteurs du territoire.

Il s'agit ainsi de poursuivre et amplifier les séances d'information auprès des entreprises du BTP dans les domaines de l'éco construction, de la performance énergétique, des matériaux, des aides financières, fiscales et subventions possibles.

Ce type de programme de manifestations constitue une émanation directe des attentes exprimées par le public liées à chaque action ci-après :

Visites de chantiers et de sites :

Les visites sont thématiques et portent sur l'enveloppe du bâtiment (l'isolation par l'extérieur avec utilisation de la ouate de cellulose), les finitions (enduits ou badigeons, etc.....), et les visites de sites (exposition de matériaux et matériels, constructions de pavillons éco construits, de pépinières d'entreprises, etc....)

Les partenaires de l'association pour la mise en œuvre de ce programme sont Point Info Energie à la Maison de la Promotion sociale à Artigues, la CAPEB et FFB, la FCMB, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, les Espaces Info Energie, et les fournisseurs/fabricants de matériaux.

Le public visé par ce programme d'actions est constitué d'artisans du bâtiment de la rive droite, d'architectes et maîtres d'ouvrage, de jeunes entreprises détectées par le service gestion des fichiers de l'association, d'auto - constructeurs et, le cas échéant, avec leur accord, des entreprises de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Gironde, des adhérents des organisations professionnelles (CAPEB, FFB).

L'objectif à atteindre est de 80 bénéficiaires et d'atteindre 70% de satisfaction de la part des participants sur l'analyse des questionnaires portant sur la qualité du contenu de l'information, les réponses aux questions, la durée des séances, et la préparation matérielle de la séance.

Les séances proposées ont lieu dans les locaux du Conseil Général, dans ceux du Centre d'Innovation et de Formation de Floirac, ou directement sur le site de la visite.

Les ateliers de professionnels :

Dans le cadre de la formation à l'utilisation de matériaux et méthodes de construction envers les entreprises, Hauts de Garonne Développement entend contribuer à apporter des connaissances aux chefs d'entreprises et salariés du bâtiment, et apporter sa contribution par une pédagogie dynamique d'apprentissage de découverte et de démonstration de l'utilisation des matériaux en faveur des énergies renouvelables.

Le public cible est constitué par les entreprises du bâtiment et les démonstrations se dérouleront dans les ateliers de la Fédération Compagnonique des Métiers du Bâtiment. Les partenaires à cette action sont la fédération précitée, les fournisseurs de matériaux, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, la CAPEB, la FFB et les Espaces Info Energies.

Une participation de 20 personnes par séance sont attendues.

Réalisation d'un « éco-pavillon »

Afin de compléter et diversifier les actions précédemment évoquées, le projet d'un éco-pavillon de 18 m² devrait permettre de sensibiliser les acteurs de la filière à la mise en œuvre d'une pluralité de principes constructifs, notamment l'utilisation de matériaux grande nature que peu de professionnels ont l'habitude de manipuler.

Cet outil au service des professionnels pourrait constituer un outil pédagogique qui viendrait enrichir l'exposition permanente, faisant du pôle éco construction un centre de ressources à l'échelle régionale.

Cet éco - pavillon intégrera les principes de conception d'une architecture bioclimatique, avec des principes constructifs contenus dans un cahier des charges correspondant à la norme RT 2012 (étanchéité à l'air et ponts thermiques), l'intégration d'une toiture végétalisée, l'intégration de panneaux solaires photovoltaïques et la récupération de l'eau de pluie.

L'objectif est de créer un bâtiment témoin intégrant divers principes constructifs innovants et énergétiquement performants. Ainsi, cette structure permettra d'appréhender concrètement la tenue des matériaux dans le temps composant une construction performante éco conçue. Le public ciblé est celui des professionnels, des étudiants et stagiaires de la filière éco construction, les jeunes architectes et notamment ceux de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage., et les particuliers.

La durée de l'exposition sera de 2 à 5 ans et les partenaires sont la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, la FCMB, l'EI de la MPS, les entreprises du pôle de l'éco construction, les EIE de Gironde, le service urbanisme de la Mairie de Floirac, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde.

Organisation de la 5^{ème} « quinzaine de l'éco construction »

Du 14 au 25 juin 2010, Hauts de Garonne Développement a organisé la quinzaine de l'éco construction qui ont constitué une rencontre entre les chefs d'entreprises qui ont pu apprendre et partager des savoirs- faire, des techniques, et appréhender de nouveaux matériaux.

L'objectif était de promouvoir le concept de construction durable auprès des artisans et maîtres d'œuvre, des particuliers, et des responsables et techniciens des collectivités locales.

Les thématiques abordées ont concerné les éco-quartiers, la RT 2012 et le label BBC, les toits et murs végétalisés, les pompes à chaleur couplées aux systèmes géothermiques, la rénovation et l'efficacité énergétique de l'habitat ancien, la thermographie aérienne et l'intégration d'une démarche HQE dans les infrastructures sportives.

Identifié comme un acteur actif dans le domaine de l'éco construction, Hauts de Garonne Développement est sollicitée pour présenter l'évolution de la filière dans divers salons tels que Aquibat, RESET, le forum NEED, ou le forum emploi à Cenon.

Pour mener à bien ce programme d'actions spécifique, Hauts de Garonne Développement a sollicité auprès de la Communauté Urbaine une subvention de 14 536 € pour un montant de dépenses subventionnable de 51 235 € T.T.C tel que détaillé ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Exposition permanente	4 025	Conseil Général	14 536
Pavillon témoin	15 300	Conseil Régional	14 536
Communication	7 320	CUB	14 536
Sessions de sensibilisation	2 800	Entreprises	2 500
Développement du plan	4 470	Autofinancement	5 127
Rémunérations intervenants	4 700		
Conduite de l'opération	12 620		
TOTAL	51 235	TOTAL	51 235

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

-VU le Code Général des collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

Considérant que la demande de subvention de l'association Hauts de Garonne Développement à hauteur de 14 536 € pour le mise en œuvre d'un programme d'actions relatif à l'éco construction dont le budget T.T.C en dépenses est de 51 235 € est recevable,

DECIDE

Article 1 : qu'il convient d'attribuer à l'association Hauts de Garonne Développement une subvention de 14 236 € pour l'organisation du programme d'actions relatif à l'éco construction en 2010,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire,

Article 3 : le dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
18 OCTOBRE 2010

PUBLIÉ LE : 18 OCTOBRE 2010

M. JEAN-CHARLES BRON